

NOTE D'INFORMATION RECTIFICATIVE

Il est porté à l'attention du Personnel enseignant et de recherche de l'**UCAD**, de l'**UVS**, de l'**UAM**, de l'**ITA** et de l'**ISRA** que les élections des représentants du Sénégal aux CTS du CAMES se tiendront **le mercredi 2 mai 2018**.

Le bureau de vote sera installé à **l'École doctorale ARCIV sise à UCAD 3, Villa n°82**.
Le scrutin se déroulera de **9 heures à 16 heures**.

Les CTS ci-après sont concernés :

1. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ;
2. MEDECINE HUMAINE ET VETERINAIRE ;
3. SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES ;
4. SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION ;
5. SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIEUR ;
6. SCIENCES NATURELLES – AGRONOMIE ;
7. MATHEMATIQUE – PHYSIQUE – CHIMIE.

La liste des candidats pour chaque CTS est jointe en annexe.

Le corps électoral est constitué de **tous les enseignants titulaires** conformément aux conclusions issues de la réunion de la Commission électorale nationale qui s'est tenue le **vendredi 27 avril 2018**.

Les modalités de vote sont définies en respect de l'arrêté du MESRI fixant les règles de désignation des représentations du Sénégal aux CTS du CAMES.

LARGE DIFFUSION

Pièces jointes :

- liste des candidats ;
- modalités de vote.